

Équipes Associées : Appel à projets 2021

Les Équipes Associées sont un élément essentiel de la politique internationale de l'institut. Ce programme constitue l'un des principaux outils d'Inria pour soutenir les collaborations scientifiques bilatérales et promouvoir et renforcer ses partenariats stratégiques à l'étranger.

Une « Équipe Associée » est un projet de recherche commun créé entre une équipe-projet Inria et une équipe de recherche à l'étranger. Les deux partenaires définissent conjointement un objectif scientifique, un plan de recherche et un programme d'échanges bilatéraux. Afin de promouvoir et de développer de telles collaborations, en soutenant des projets de recherche d'excellent niveau scientifique, la Direction des Relations Internationales (DRI) d'Inria lance un appel annuel.

OBJECTIFS DU PROGRAMME 2021

Dans le cadre de l'appel 2021, une proposition d' Équipe Associée doit correspondre à l'un des objectifs du programme énoncés ci-dessous :

- ➔ Soutenir un des laboratoires internationaux d'Inria (IIL) - voir [annexe 1](#)
- ➔ Développer une collaboration avec un de nos partenaires qui se sont engagés à soutenir conjointement des « Équipes Associées - voir [annexe 2](#)
- ➔ Soutenir nos partenariats internationaux - voir [annexe 3](#)
 - **LNCC au Brésil** (signature d'un partenariat en 2020)
 - **UCL au Royaume-Uni** (signature d'un partenariat fin 2019)
 - **DFKI en Allemagne** (signature d'un partenariat en 2020)
- ➔ Développement de nouvelles collaborations :
 - **Corée du Sud**, notamment avec le **KAIST**
 - **Japon**, notamment en **intelligence artificielle**, en **cybersécurité** et en **robotique**
 - **Singapour**, notamment en **intelligence artificielle** dans sa définition large
 - **RISE**, en **Suède**
 - **Simula**, en **Norvège**
 - **Skoltech**, en **Russie**

PROPOSITION D'UNE NOUVELLE « ÉQUIPE ASSOCIEE »

Soumission

Le projet soumis doit impérativement faire partie du cadre de l'appel 2021
(voir ci-dessus).

Le porteur principal Inria d'une Équipe Associée doit être membre d'une équipe-projet (EP). Ce scientifique qui coordonne le projet côté français renseigne le formulaire en ligne sur la plateforme dédiée et joint le document présentant le projet scientifique sur la même plate-forme (modèle de document pour la présentation du projet scientifique en version Word ou Latex).

Un modèle de document spécifique (en version Word ou Latex) pour la présentation du projet scientifique est à remplir pour les Équipes Associées avec l'Inde, la Chine (uniquement pour les Équipes Associées avec la CAS) et Taïwan (voir section « Accords spécifiques »).

Calendrier

Inria

15 juillet 2020	Lancement de l'appel
7 octobre 2020	Date limite de soumission
Octobre – décembre 2020	Évaluation des propositions
Janvier 2021	Décision de la DG et notification des résultats et de la décision budgétaire

Appels spécifiques

7 octobre 2020	Pour le partenaire de la CAS, se référer à l'appel spécifique
7 octobre 2020	Pour le partenaire taïwanais, se référer à l'appel spécifique
7 octobre 2020	Pour le partenaire indien, se référer à l'appel spécifique
7 octobre 2020	Pour le partenaire japonais, se référer à l'appel spécifique

Processus de sélection des EA

L'évaluation de la qualité des propositions se fait dans les centres par un **comité scientifique ad-hoc ou existant**.

La DG, sur proposition de la DRI, s'appuie ensuite sur ces évaluations pour sélectionner les projets retenus.

Financement

Inria attribue un financement de 7000 à 13 000 EUR par an par Équipe Associée¹.

Dans le cadre des accords spécifiques, les « Équipes Associées » avec l'Inde, et Taïwan bénéficieront d'un financement total de 20 000 euros/an pendant trois années (10 000 euros/an de financement Inria et l'équivalent du pays partenaire).

Le budget alloué à une EA permet de financer :

- **les échanges** de chercheuses/chercheurs, d'ingénieres/ingénieurs, de post-doctorantes/post-doctorants, de doctorantes/docteurants et de stagiaires entre la France et le pays partenaire.
- l'organisation **d'ateliers communs**/réunions de travail.
- ce budget ne permet **pas** de financer la participation à des conférences.

¹ jusqu'à 13 000 euros/an les deux premières années pour les Équipes Associées hors Europe et jusqu'à 9 000 euros/an pour les Équipes Associées en Europe, jusqu'à 10 000 euros/an la troisième année pour les Équipes Associées hors Europe et jusqu'à 7 000 euros/an pour les Équipes Associées en Europe

Annexe 1 : Inria International Labs

Inria Chile : Créé en 2012, Inria Chile a pour objectif de structurer et renforcer les collaborations scientifiques en sciences et technologies du numérique, entre les équipes Inria et celles des universités chiliennes, tout en favorisant une collaboration accrue avec les industriels, qu'ils soient chiliens ou français, voire européens. <https://www.inria.cl/en>

Inria-CWI : Le Centrum Wiskunde & Informatica (CWI) et Inria ont signé un accord de partenariat à l'occasion du 70e anniversaire de CWI à Amsterdam en 2016 <https://project.inria.fr/inriacwi/>

Inria-EPFL : Inria et l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) ont signé un partenariat de collaboration en 2014 pour relever ensemble les défis des nouveaux usages de l'Internet, notamment ceux des applications liées au Big Data et au Cloud. <https://project.inria.fr/epfl-Inria/>

Inria@SiliconValley: Inria@SiliconValley structure et renforce les collaborations en recherche et innovation entre Inria et ses partenaires en Californie pour mener des projets conjoints ayant un impact transatlantique. Le programme a été lancé en 2011 sur la base des fortes collaborations existantes avec les prestigieuses université de Berkeley et Stanford et s'est rapidement développé en s'étendant aux autres partenaires stratégiques de l'ensemble de la Californie. <https://project.inria.fr/siliconvalley/>

JLESC : Le Joint Laboratory for Extreme Scale Computing (JLESC), s'intéresse au développement d'algorithmes et de logiciels pour le calcul à haute performance sur des supercalculateurs et infrastructures de calcul distribuées à large échelle. Les partenaires fondateurs du JLESC sont Inria et l'UIUC (USA). Les autres membres sont ANL (USA), BSC (Espagne), JSC (Allemagne) et Riken-CCS (Japon). UTK (USA) est membre associé. <https://jesc.github.io>

LIAMA : Le laboratoire sino-européen d'informatique, automatique et mathématiques appliquées est hébergé par l'Institut d'Automatique de l'Académie des Sciences de Chine (CASIA). Inria et le CWI sont membres du LIAMA, auquel sont également associées des universités chinoises. <http://liama.ia.ac.cn>

LIRIMA : Le Laboratoire International de Recherche en Informatique et Mathématiques Appliquées a été créé en novembre 2009 par Inria et sept autres institutions de pays d'Afrique subsaharienne et du Maghreb. <http://lirma.inria.fr/>

Annexe 2 : Appels spécifiques de co-financement d'équipes associées

Inria lance certains appels spécifiques avec des partenaires étrangers pour le soutien et le cofinancement des « Équipes Associées ».

Un appel spécifique est lancé avec chacun des pays suivants :

- **Inde** (appel avec le Centre Franco-Indien pour la promotion de la Recherche Avancée- CEFIPRA, mandaté par le Department of Science and Technology - DST).
Un modèle de Charte pour la gestion de la propriété intellectuelle devra être complété et signé, uniquement pour les projets retenus <http://www.cefipra.org/>
Le texte de l'appel sera publié prochainement
- **Chine** (appel avec la Chinese Academy of Sciences-CAS) : voir l'appel spécifique et le modèle de document de présentation du projet scientifique avec la CAS.
Le texte de l'appel sera publié prochainement

*Si vous souhaitez soumettre un projet avec une institution chinoise qui ne dépend pas d'un des instituts de la CAS (<http://english.cas.cn/institutes/universities/>), vous pouvez tout de même déposer votre proposition (hors accord spécifique) jusqu'au **7 octobre 2020** en indiquant les sources de cofinancement prévues pour votre projet (pas de double soumission à prévoir dans ce cas). Site web : <http://liama.ia.ac.cn/>*

- **Taiwan** (accord avec le MOST) : voir l'appel spécifique et le modèle de document de présentation du projet scientifique avec Taiwan.
Pour les projets concernant Taiwan; il est important de se référer au site du MOST-Taiwan pour la date de soumission auprès du MOST : <https://www.most.gov.tw/en/public>
- **Japon** : appel ouvert de la part de la JSPS, date de limite de soumission du côté japonais est fixée au **2 septembre 2020**, il est donc important de se référer au site de la JSPS : <https://www.jsps.go.jp/english/e-bilat/call.html>

Dans les conditions des appels spécifiques :

- En parallèle à la soumission auprès d'Inria (via la plate-forme dédiée), la coordinatrice ou le coordinateur en Inde et à Taiwan devra soumettre, respectivement, au CEFIPRA ou au MOST via sa procédure propre.
- Les coordinateurs/coordinatrices de la CAS suivront la procédure de l'appel spécifique CAS.
- Le processus de sélection est assuré par un comité de sélection conjoint.

Note : certaines institutions partenaires ayant un calendrier propre à ces appels, il est vivement conseillé de se renseigner et vérifier les conditions de soumission auprès des agences de financement

Annexe 3 : Partenariats internationaux

Les partenariats (hors IIL) entrant dans les priorités 2021 sont les suivants :

Brésil : LNCC – *Laboratório Nacional de Computação Científica*

Inria et LNCC, le laboratoire national brésilien de calcul scientifique basé à Petrópolis, ont signé un protocole d'accord pour renforcer la coopération scientifique entre Inria et LNCC, notamment dans les domaines *HPC*, *Big Data* et de l'intelligence artificielle.

Royaume-Uni : UCL – *University College of London*

Inria et University College of London (UCL) ont signé un accord fin 2019 pour renforcer et structurer l'impact des échanges scientifiques à Londres, notamment autour des thématiques de l'intelligence artificielle, du machine learning et de la statistique, ainsi que l'ensemble des domaines scientifiques d'intérêt pour Inria.

Allemagne : DFKI - *Deutsches Forschungszentrum für Künstliche Intelligenz*

A la suite du Traité d'Aix-la-Chapelle du 22 janvier 2019 signé entre l'Allemagne et la France promouvant des efforts conjoints dans le domaine de l'intelligence artificielle, Inria et le DFKI ont conclu en janvier 2020 un protocole d'accord, par lequel ils s'engagent à mettre en œuvre un programme conjoint pour la recherche et l'innovation. Ce programme porte notamment sur les domaines de l'IA pour l'industrie 4.0, l'IA pour les technologies portables, l'IA et la cybersécurité, la coopération Homme-robot.